
DESTINATAIRES : Tout le personnel du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Guillaume Ferland, coordonnateur de la chaîne d'approvisionnement, DL

DATE : Le 8 mai 2025

OBJET : **Nouvelle politique d'approvisionnement responsable**

Dans le cadre de sa participation au développement d'une société durable et en santé, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest reconnaît l'importance de son rôle et de ses activités au regard des attentes qui lui sont portées en matière d'exemplarité de l'État. À cet effet, une nouvelle politique d'approvisionnement responsable a été adoptée par le comité exécutif de gouvernance le 27 mars 2025.

Celle-ci décrit l'engagement du CISSS de la Montérégie-Ouest en matière d'approvisionnement responsable dans le respect de la Loi sur le développement durable (RLRQ, chapitre D-8.1.1), qui définit ce dernier comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Cette politique s'applique à toute acquisition de biens, de services et de travaux de construction ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'établissement, notamment les requérants, le personnel des services de gestion contractuelle et des achats, les fournisseurs et les gestionnaires.

L'application des orientations découlant de cette politique exigera un travail de collaboration entre la coordination de la chaîne d'approvisionnement et les requérants dans l'évaluation des options écoresponsables disponibles sur le marché à la suite de l'étape de définition des besoins.

La politique a été déposée sur l'intranet et nous vous invitons à en prendre connaissance en cliquant sur le lien suivant :

- [POL-10366 Politique d'approvisionnement responsable](#)

Pour toutes questions ou besoins en matière de soutien, nous vous invitons à adresser votre demande par courriel à gestion.contractuelle.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca.